



Retrait de matériaux au niveau de la connexion et talutage des berges au niveau de la connexion

Après travaux



Connexion après travaux

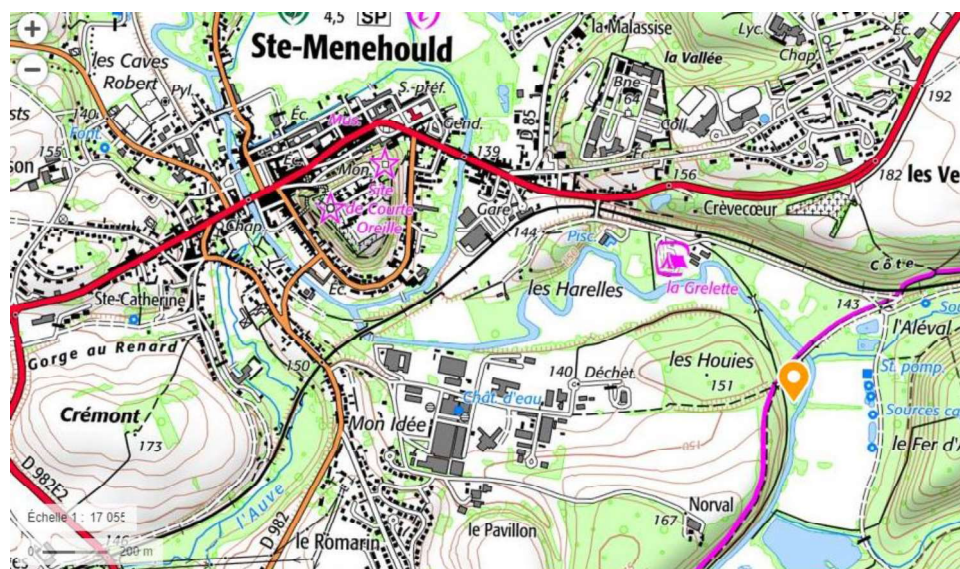


Vue depuis le fond de l'annexe après travaux



Tas de rémanents aménagés en partie haute de l'annexe afin de créer un habitat pour la faune sauvage

❖ « Les Houies », Sainte-Ménéhould – Annexe 2 (amont ancien méandre)



Données cartographiques : © FEDER, Région Grand-Est, Préfecture de la région Grand-Est

Localisation du site

Avant travaux

Le chenal de connexion de l'annexe est perché par rapport au lit de l'Aisne. Une connexion s'établit en période de hautes eaux mais le niveau d'eau est très faible (quelques centimètres), ce qui en rend difficile l'accès pour certains poissons. Une très légère variation du niveau de l'Aisne a pour conséquence immédiate la déconnexion de l'annexe qui peut alors se transformer en piège à poissons.

Le milieu de l'annexe est plus profond que le restant de l'annexe. Celui-ci est en eau toute l'année. La connexion de l'annexe étant perchée, celle-ci peut rapidement constituer un piège à poissons. En revanche, le maintien en eau toute l'année d'une partie de l'annexe est favorable à la présence d'amphibiens.

L'annexe est très encaissée et ombragée par les nombreux arbres présents sur les berges. Le manque d'ensoleillement ne permet pas le développement de la végétation héliophytes et herbacées en période estival, support de reproduction pour le brochet et les amphibiens.



Connexion en période de hautes eaux et de basses eaux



Milieus de l'annexe en période de basses eaux



Vue du fond depuis le fond de l'annexe en période de basses eaux

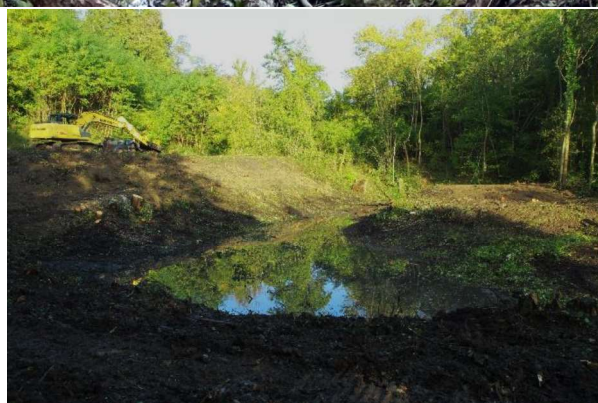
Description détaillée des travaux réalisés

Les travaux sur cette annexe ont consisté en un déboisement sélectif des abords de l'annexe afin d'apporter de la luminosité ainsi qu'un désenvasement et un retalutage en pente douce des berges au niveau de la connexion avec l'Aisne, avec création de quelques risbermes en pied de berges.

Le bois de coupe et les rémanents ont été exportés sur une plate-forme de stockage de la scierie de Verrières où ils seront repris par l'entreprise Argonne Bois pour une valorisation en bois énergie.

Les matériaux terreux issus du terrassement de la zone de connexion ont été régalés sur place, en partie haute de l'annexe (hors zone inondable).

Pendant les travaux



Déboisement des berges de l'annexe



Désenvasement et retalutage des berges du chenal de connexion

Après travaux



Annexe hydraulique après travaux – A droite la connexion avec l'Aisne

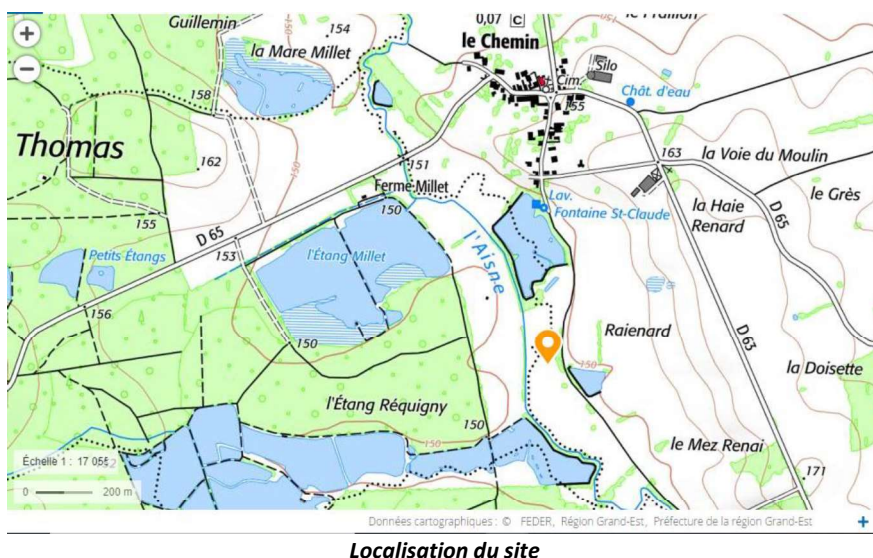


Chenal de connexion vue depuis l'Aisne



Chenal de connexion et partie aval de l'annexe

❖ Annexe de « Tignau Pré », Le Chemin (Propriétaire M. Roudier)



Localisation du site

Avant travaux

L'ancien lit de l'Aisne a été déconnecté suite au redressement de la rivière : il a été comblé sur une vingtaine de mètres. Il ne peut y avoir de connexion directe entre l'ancien et le nouveau lit sauf en cas de débord de l'Aisne. Hors période de crue, l'ancien lit est alimenté en eau uniquement par la nappe alluviale.

Une végétation hélophyte de type cariçaie pousse au sein de l'ancien lit. La végétation qui se développe ne peut être exploitée (encaissement du lit et caractère trop humide). Le carex a également qu'une très faible valeur fourragère. L'ancien lit est en moyenne encaissé d'1-1,20 m par rapport au haut de berge.

En période de hautes eaux (l'hiver), les débords restent relativement fréquents. Toute la prairie est alors inondée. Mais la forte variation des débits de l'Aisne ne permet pas de garantir une connexion suffisamment longue pendant la période de fraie du brochet (de février à avril).

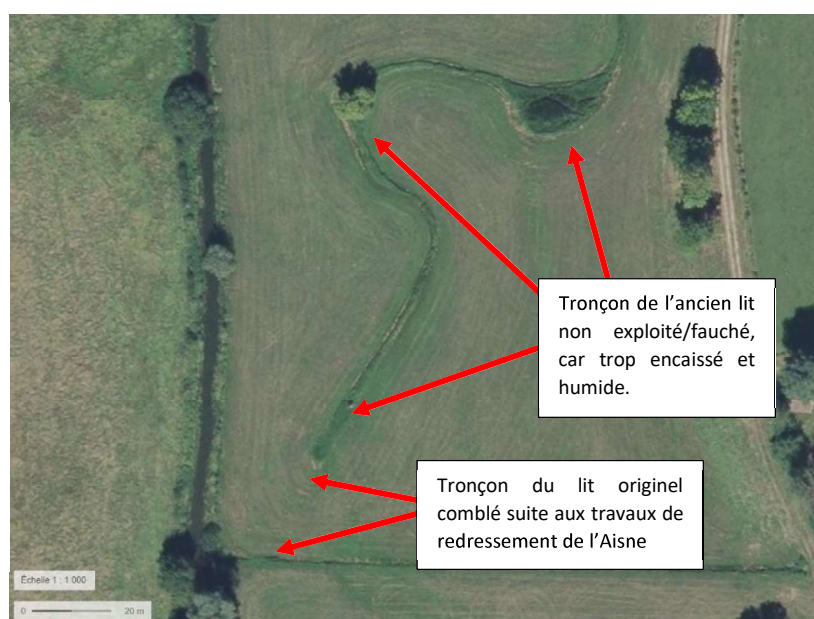


Photo aérienne du site



*a) Ancien tracé de l'Aisne toujours visible avec développement d'une végétation type **Cariçaie** (période de basses eaux)
b) Secteur de l'ancien lit complètement remblayé (sur environ 20 ml) suite au redressement de l'Aisne*



Vue Nord-Sud sur la prairie et l'ancien lit en période de crue

Description détaillée des travaux réalisés

Les travaux ont consisté en la création d'un chenal de connexion entre le lit encore marqué au niveau de l'ancien tracé de l'Aisne et le fossé de drainage du plan d'eau, un retalutage de la partie aval de l'ancien tracé en pente douce, la restauration de la mare en queue d'annexe ainsi que la restauration/création d'un réseau de mares en rive droite du fossé de drainage de l'étang.

L'ensemble des matériaux terreux a été évacué : la majorité des matériaux a été évacué vers une plate-forme de dépôt situé sur le territoire de la commune de Gizaucourt afin d'être repris par le SMAVAS dans le cadre des travaux de restauration hydromorphologique de l'Auve en 2021 ; environ 20m² de terre végétale a été évacué chez M. MILLION (exploitant de la parcelle) pour une revalorisation dans le cadre de son activité de maraîchage.

Plusieurs saules présents ont aussi été recepés en têtards.

Dans le marché initial, il était prévu le recépage de deux saules, au niveau des mares en rive droite du fossé. **Lors de la réunion de commencement de travaux, il a été convenu avec l'entreprise de recéper trois autres saules présents sur le site** : un saule dépérissant au niveau du futur réseau de mares en rive gauche du fossé, un saule au niveau du fossé de connexion avec l'Aisne afin de faciliter les opérations de terrassement ainsi que le saule se situant en queue d'annexe afin de lui redonner de la vigueur.

Les rémanents issus du recépage des saules représentant un faible volume, ils ont été entreposés dans la zone boisée en bordure de la pâture, où ils se décomposeront rapidement.

A l'issue des travaux les ornières créées par le passage des engins sur la partie non empierrée du chemin d'accès ont été lissées.

Pendant les travaux



Reprise de la partie aval du fossé de drainage de l'étang afin de faciliter la connexion avec l'Aisne et création du chenal de connexion entre l'ancien tracé de l'Aisne et le fossé



En rive gauche du fossé, une dépression est présente (correspondant à l'ancien lit de l'Aisne). En accord avec M. PARISOT (agent de l'OFB), la berge du fossé a été retalutée en pente douce au niveau de cette dépression afin de faciliter sa mise en eau.



Restauration de la mare en queue d'annexe – Approfondissement et diversification des berges (berges sinueuses, avec une pente plus ou moins prononcée, risbermes, ... etc.)



Recépage des saules en têtard en rive droite du fossé et création d'une des mares en rive droite du fossé

Après travaux



Connexion avec l'Aisne



Secteur aval de l'annexe vu depuis la zone de connexion



Annexe vu depuis l'amont



Queue de l'annexe avec le saule recepé en têtard



Mare restaurée en queue d'annexe



Mare de 250 m² diversifiée (aménagement de risbermes sur une rive, variation des pentes et des profondeurs, sinuosité des berges, aménagement d'une mardelle de faible profondeur connectée à la grande mare, ...)



Mare restaurée partiellement en eau 2 semaines après travaux.

a1



b1



a2



b2



*a1 et a2/ 2 mares créées au niveau d'une dépression (fossé) pré-existante + saule dépérissant recépé en têtard en rive droite du fossé
b1 et b2/ 2 Mares et une mardelle créées + saules recépés en têtard en rive droite*



Remise en état du chemin